Tourisme
VOYAGES ET COLONIES

CANNES

Parmi la rangée de perles qui s'égrènent tout au long de cette fastueuse férie qu'est la Côte d'Azur, Cannes est, sans contredit, celle dont l'orient possède l'éclat les plus pur et le plus fascinateur. La nature généreuse et l'artiste main des hommes en ont fait une cité prestigieuze, d'une irrésistible séduction. Quinconque est allé à Cannes y retourne et souvent s'y fixe définitivement.

Mollement étendue au fond de son golfe indigo, douillettement abritée du Mistral et autres tramontanes, par le bienfaisant paravent que forment les monts de l'Esterel, éblouissante de lumière, parfumee comme une houri, cette station chérie des dieux, joult d'un climat d'une incomparable douceur. L'hiver y est inconnu, on s'y baigne, dans la mer, au mois de janvier.

Quels que soient vos goûts et vos ressources, vous trouverez à Cannes, à n'importe quelle époque de l'année, le home confortable le bon hôtel aux prix moyens, le palace de grand luxe, la villa hospitalière, la modeste pension de famille et le petit appartement intime.

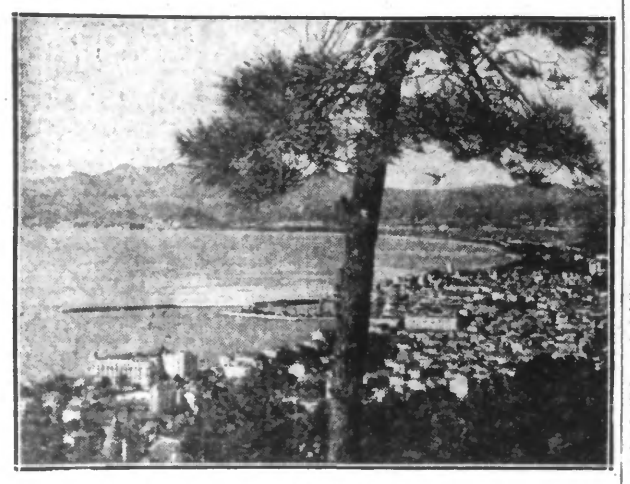

CANNES. — VUE GÉNÉRALE

Un casino célèbre, des théâtres, des music-halls, des cinémas et des dancings offrent toutes les distractions désirables. Quant aux sports, il n'en est pas un qui ne soit pratiqué à Cannes : golf, tennis, polo, yachting, rowing, natation, football, athletisme, chasse, pêche, etc...

Nous donnons d'autre part, le calendrier des divertissements qui seront offerts durant l'hiver 1931-1932.

Les promenades et excursions sont aussi variées que belles, soit, sur terre, soit en mer. Il faut visiter la Tour Carrée et l'ancien **Château des Abbés de Lérins**, au sommet du Mont Chevalier. Voir l'île **Sainte Marguerite**, château fort historique où fut enfermé le fameux « **Masque de Fer** », dont le secret demeure tout entier ; le monastere des **Moines de Lérins, La Cailformie, le Cannet, l'Ile Saint-Honorat, etc...** Toutes ces promenades et excursions sont splendides.

Cannes satisfait les plus difficiles, les plus blasés, non seulement, ils y trouvent tout ce qu'ils désirent, mais ils y jouissent de ce qu'ils n'ont pas ailleurs : un printemps éternel dans un véritable paradis terrestre.

Les Fêtes d'hiver à Cannes

Voici les principales manifestations de la saison d'hiver.

Décembre. — Ouverture du Casino Municipal, des Clubs de Tennis, des Golfs, du Polo, du Théâtre. Saison de comédie. Les 24 et 31 décembre, grands galas aux Ambassadeurs. Le 26 décembre, reprise des grands concerts classiques. Du 28 décembre au 3 janvier, tournoi international de tennis à l'Hôtel Beau-Site.

Janvier. — Bain du Nouvel An. Le 9, au théâtre, débuts de la troupe lyrique. Concours des plus beaux enfants en maillot. Tournois internationaux de Tennis : du 11 au 17, au Métropole L.T.C. ; du 18 au 24, au New-Courts L.T.C.; du 25 au 31, au Gallia L.T.C. Tournoi international d'escrime. Fêtes du carnaval. Championnats de golf. Courses de chevaux les 27, 29 et 31, à l'Hippodrome de Mandelieu (3 millions de prix). Au Casino Municipal : représentations lyriques.

Février. — Courses de chevaux à l'Hippodrome de Mandelieu, les 3, 5, 7, 10, 12, 14, 17, 19, 21, 24, 26, 28 et 29. Bal des Courses. Du 1er au 7 : tournoi international de tennis au Carlton L.T.C. Grande bataille de fleurs. Grandes soirées de bienfaisance au bénéfice des Œuvres. Régates Royales de S.M. le Roi de Danemark. Grand Veglione du Mardi-Gras au Casino Municipal. Au « Vél' d'Hiv' ». Fête enfantine. Les 19, 20 et 21: fête du muscle en l'honneur ru trentenaire de l'A.S.C. Foire aux Croûtes. Inauguration officielle de l'Aéroport Cannes-Côte d'Azur. Au Théâtre du Casino Municipal : Création du « Vollier Blanc », drame lyrique de M. Isidore de Lara.

Mars. — Meeting Féminin Automobile. Courses de chevaux à l'Hippodrome de Mandelieu, les 2, 4, 15, 17 et 20. Le 2 mars : Grand Veglione de la Mi-Carême. Exposition des Beaux-Arts. Salon international d'Art Photographique. « Le Cirque» Fête enfantine inédite. Du 8 mars au 3 avril, au Casino Municipal, grandes représentations lyriques en italien, avec les vedettes des théâtres d'Italie. Récitals d'Arthur Rubinstein et d'André Cortot. Concours d'Elégance Automobile. Concours de la plus belle Amazone de la Côte d'Azur, par le Club Hippique; combat naval Fleuri dans le port : concours d'élégance de Yachts. Fêtes de la Mi-Carême. Redoute, dans le Hall des Ambassadeurs du Casino municipal. Du 14 au 20 : Tournoi international de tennis au Cannes L.T.C. (Championnat de la Côte d'Azur). Du 21 au 27 : Tournoi international de Tennis à l'Hôtel Beau-Site (Championnat de Cannes).

Avril. — Matches internationaux de football aux Hespérides. Grande fête du Printemps avec le concours des marines française et étrangère. Fête Vénitienne. Feux d'artifice. Courses automobiles (vitesse et côte).

Les Chemins de fer et les Sports d'Hiver

LA COMPAGNIE DU P.L.M. DELIVRE DES BILLETS D'ALLER ET RETOUR INDIVIDUELS DE FIN DE SEMAINE A PRIX REDUITS.

Il est délivré du 1er décembre 1931 au 31 mars 1932 par les gares de Paris P.L.M. Dijon-Ville, Besançon-Viotte, Besançon-Mouillère, Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Marseille, Genève Cornavin et Genève Eaux Vives, pour les stations d'hiver des Alpes et du Jura, des billets d'aller et retour individuels d'excursion, comportant une réduction de 50 % sur le double du prix d'un billet simple.

Au départ de Paris et de Marseille, ces billets sont valables du vendredi à midi au mardi à midi ; au départ des autres gares du samedi à midi au lundi à minuit.

Toutefois, le voyage doit commencer à l'aller le dimanche au plus tard et au retour, le dimanche au plus tôt.

Les jours de fête légale sont assimilés aux dimanches.

Le voyageur muni d'un billet d'aller et retour d'excursion ne peut s'arrêter qu'aux gares intermédiaires pour lesquelles sont délivrés des billets de même nature ; il ne peut emporter, comme bagages, que du matériel de sport pour lequel il bénéficie d'une franchise de 20 kilogs.

LES TRAINS DE VOYAGEURS SONT MAINTENUS PENDANT L'HIVER ENTRE CHAMONIX, ARGENTIERE ET MONTROC-LE-PLANET.

Les traine de voyageurs de la ligne electrique de Saint-Gervais à Chamonix et Vallorcine qui, pendant l'hiver, ne circulaient pas, avant l'an dernier, entre Les Tines et Vallorcine, ont pu être maintenus jusqu'à Montroc-le-Planet, grâce aux importants travaux de protection de la ligne, contre les avalanches, qui ont été exécutée par la Compagnie P.L.M.

Les hivernants peuvent donc atteindre en chemin de fer, pendant la saison des neiges, Argentière où un hôtel de premier ordre vient d'être ouvert, et les hauts champs de ski du Planet.

CE QUE FONT LES CHEMINS DE FER DE L'EST ET D'ALSACE-LORRAINE

En vue de développer la pratique des sports d'hiver dans les Vosges, les chemins de fer de l'Est et d'Alsace et de Lorrain mettent en vigueur du 1er décembre 1931 au 31 mars 1932 un tarif de billets d'aller et retour individuels de fin de semaine de toutes classes avec réduction de 40 % sur les prix doubles des billets simples.

Ces billets délivrés au départ de Paris et des principales gares des réseaux de l'Est et d'Alsace et de Lorraine sont à destination fixe ou facultative. Ils permettent d'atteindre les principaux centres de sports d'hiver des Vosges, notamment le Hohwald (600 m.), le Champ du Feu (1099 m.) ; le Struthof (710 m.) ; le Lac Blanc (1034 m.) ; Gérardmer (678 m.) ; La Schlucht (1159 m.) ; Le Hohneck (1.361 m.); Le Markstein (1.240 m.); Le Grand Ballon (1424 m. ; Le Ballon d'Alsace (1242 m..

Grâce aux billets à destination facultative, les voyageurs peuvent parcourir à ski une partie de la montagne et prendre le train du retour à une gare autre que la gare d'arrivée du voyage d'aller.

La validité des billets délivrés au départ de Paris va du vendredi (ou avant-veille de fêtes légales) à midi au mardi (ou surlendemain de fêtes légales) à midi. Des validités spéciales sont prévues au départ des autres gares

Les articles de sports, skis, luges, etc., à l'exception des bicyclettes, peuvent être acceptés comme bagages enregistrés avec franchise de 20 kilogs par voyageur.

Pour renseignements complémentaires et délivrance des billets au départ de Paris, s'adresser : Bureau de renseignements de la gare de Paris-Est et Agence des Chemins de fer A.L., 2, avenue Portalis-Paris (8e).

SPORTS D'HIVER

Voici que commence la magnifique saison des sports d'hiver. Les innombrables amateurs de patinage, de ski, de luge, de traineau et de bobsleigh se mettent déjà en route pour aller se livrer à la pratique saine et joyeuse de leurs sports favoris.

SKIEURS A CHAMONIX

Le succès des sports d'hiver s'affirme chaque année davantage, il est vrai qu'il n'en est guère de plus hygiéniques et de plus amusants. Petits et grands, jeunes et vieux, faibles ou forts peuvent s'y adonner sans le moindre danger avec la certitude d'éprouver le plus salutaire réconfort physique et moral.

Les Compagnies de chemin de fer méritent des félicitations car elles viennent de faire un très louable effort pour permettre aux sportifs de se rendre rapidement et à peu de frais dans nos belles régions de glace et de neige.

De leur côté, toutes les stations hivernales des Vosges, du Jura, des Alpes et des Pyrénées ont procédé aux aménagements les plus pratiques et les plus séduisants pour attirer et retenir la clientèle. Il convient de signaler les ressources hôtelières de ces stations où l'on trouve à n'importe quelle altitude un ou plusieurs hôtels et un chalet-refuge. On compte pour la totalité de nos stations 300 hôtels et 11.500 chambres. C'est dire que l'aménagement hôtelier n'a rien à envier aux installations nécessaires à la pratique des beaux sports d'hiver.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS TOURISTIQUES

DÉCEMBRE

Du 15 au 31. — **Thones** (Haute-Savoie) Concours d'ouverture de la saison.

Le 17. — **Dinard** : Golf ; match Dinard contre Saint-Briac.

Le 20. — **Font-Romeu** : Ouverture des pistes de bobsleigh, de luge et de patinoire.

Le 20. — **Saint-Pierre-de-Chartreuse** : Saut au grand tremplin de Perquelin. Coupe Individuelle du S. C. C.

Le 20. — **Superbagnères** : Ouverture des pistes de bobsleigh, de luge et de la patinoire.

Du 20 au 26. — **Aix-les-Bains** : Exhibition de sauts à ski au grand tremplin de la Galllarde.

Du 20 au 31. — **Villard-de-Lans** : Ouverture de la grande patinoire.

Du 21 au 23. — **Superbagnères** : Ski. Gymkhana. Courses de descente. Curling.

Le 24. — **Les Baux** (Bouches-du-Rhône) : Noël des Bergers ; messe de minuit dans un site romantique; chants provençaux.

Le 25 (Noël). — **Cannes** : Grand Gala aux Ambassadeurs.

Le 25 (Noël). — **Font-Romeu** : Gymkhana sur glace.

Le 25 (Noël). — **Le Grand-Bernand** (H.-S) : Gymkhana.

Le 25 (Noël). — **Paris** : Traversée de Paris à la nage ; Coupe de Noël.

Le 25 (Noël). — **Superbagnères** : Bob : Coupe de Noël.

Le 27. — **Saint-Pierre-de-Chartreuse**: Ouverture de la Patinoire.

Du 28 au 30. — **Superbagnères** : Championnats des Hivernants.

Du 28 au 3 Janv. — **Cannes** : Tournoi International de tennis.

EXPOSITION DE TOURISME DE SAINT-RAPHAËL

Organisée sous le patronage de l'Office National du Tourisme du T. C. F., avec le concours des Syndicats d'Initiative, une Exposition Internationale du Tourisme aura lieu à Saint-Raphaël en avril 1932.

Parmi les sections prévues, citons : le tourisme à travers les âges, transports et tourismes, camping et scoutisme ; curiosités naturelles et monuments historiques ; hôtellerie et tourisme, publicité touristique ; le tourisme aux colonies ; le tourisme à l'étranger.

De nombreuses adhésions : Touring-Club Suisse, Office National Suisse du Tourisme, Association Italienne de l'Enit, The Travel Association de Grande-Bretagne, Chemins de Fer Belges, Autrichiens, Norvégiens, Touring-Club Autrichien, Bureau Municipal de Tourisme Hongrois, plus de 120 Syndicats d'Initiative, Compagnies de Navigation, Agences de Voyage, Automobiles-Clubs, etc.... ont déjà envoyé leur adhésion et le succès de cette manifestation est déjà assuré.

Renseignements et programmes sont envoyés sur simple demande au Dr Ph. Jumaud, directeur des « Tablettes de la Côte d'Azur », commissaire général de l'Exposition de Saint-Raphaël.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON Consultez le
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge

CHRONIQUE COLONIALE

L'essor de Madagascar

Depuis le général Galliéni, premier Gouverneur général de la France à Madagascar, jusqu'à M. le Gouverneur général Léon Cayla, aux soins duquel sont aujourd'hui confiées les destinées de notre grande Colonie de l'Océan Indien, un énorme effort a été réalisé pour faire d'une terre à peu près inculte, peuplée de tribus primitives et rivales, décimée par des maladies endémiques, un pays vraiment moderne et prospère, digne de la civilisation contemporaine par son activité, par son outillage et par la santé matérielle et morale de ses habitants.

Assurément des difficultés considérables ont été rencontrées dans cette tâche prodigieuse, et toutes ne sont pas surmontées. La tâche des chefs placés à la tête de Madagascar n'a donc été ni simple ni aisée et il leur fallut, pour la mener à bien, à la fois beaucoup de fermeté et beaucoup de clairvoyance et peut-être, pouvons-nous dire, plus de clairvoyance encore que de fermeté.

Ce qui caractérise, en effet, l'œuvre réalisée à Madagascar, c'est qu'elle n'a jamais été dirigée par de courtes vues. Rien n'est plus significatif à cet égard que la politique sociale suivie par les éminents Gouverneurs généraux qui se sont succédés à Tananarive. Ils ont compris qu'un véritable développement et une réelle activité économique ne sauraient se poursuivre, si l'on ne commençait par relever la race, par aider à l'accroissement de la population et par donner aux indigènes le goût de la vie, du travail et de la richesse. Aussi ont-ils pris les mesures les plus énergiques pour combattre la maladie et la mort ; les laboratoires de l'Institut Pasteur sont aujourd'hui admirablement outillés pour toutes les recherches ; l'école de médecine de Tananarive a été réorganisée et un hôpital modèle lui a été annexé ; les instituts prophylactiques, les hôpitaux, les dispensaires ont été multipliés et pourvus de tous les moyens nécessaires ; enfin, une politique tenace de protection de l'enfance, d'éducation physique et d'hygiène collective est venue compléter l'œuvre proprement médicale du Gouvernement général ; et déjà on a pu avoir la satisfaction de constater que les indices accusaient, pour certains des grands fléaux sociaux dont souffre l'Ile, une régression sensible.

Un effort analogue a été poursuivi dans le domaine de l'enseignement, et surtout de l'enseignement professionnel qui doit donner à la colonie cette masse d'artisans industrieux et habiles dont elle a besoin pour hâter sa modernisation.

Dès maintenant, Madagascar possède un réseau routier de 4.000 kilomètres de voies empierrées où les automobiles peuvent circuler avec un maximum de confort et de sécurité. Le réseau ferré atteint 800 kilomètres ; l'artère principale est la voie qui unit Tamatave à Tananarive ; à Moramanga s'embranche une ligne importante qui va jusqu'au lac Alaotra ; de Tananarive une voie ferrée constitue, jusqu'à la station thermale d'Antsirabé, l'amorce de la grande ligne future qui, sous le nom de Central Malgache, atteindra Fianarantsoa et le Sud de la colonie ; en outre, un réseau de tramways dessert la banlieue de cette importante agglomération de 100.000 habitants qu'est Tananarive. En perçant les petits isthmes qui séparaient les nombreuses lagunes de la Côte Est, on a créé une voie d'eau continue, accessible aux embarcations légères, le canal des Pangalanes, qui permet déjà des communications commodes entre les fertiles vallées de l'Est malgache. Des quais, des wharfs ont été créés dans la plupart des ports et Diégo-Suarez possède un bassin de radoub qui permet aux grands paquebots d'effectuer leurs réparations. Enfin, la Colonie est actuellement dotée de 12.000 kilomètres de fils télégraphiques, de 2.400 kilomètres de fils téléphoniques interurbains, de huit stations radioélectriques régionales, d'une grand poste de T. S. F. communiquant avec la station française de Croix-d'Hins, près de Bordeaux, et de neuf postes secondaires, émetteurs et récepteurs.

Un nouvel effort va, d'ailleurs, être réalisé à l'aide de l'emprunt de 700 millions de francs autorisé par le Parlement français. La grande route de Majunga à Tananarive sera bientôt achevée ; la voie ferrée de Tananarive à Tamatave sera électrifiée ; une nouvelle ligne, également électrique, est en construction entre Fianarantsoa et Manakara, à travers la riche région du Betsiléo ; d'autres voies vont être établies dans le Sambirano et entre Morondava et Mahabo ; les ports de Tamatave et de Majunga seront dotés d'un outillage moderne et le port de Manakara s'équipera pour servir de débouché au Betsiléo ; le canal des Pangalanes doit être aménagé à une profondeur constante de 1 m. 50 et à une largeur de 8 mètres ; des sommes considérables, affectées à l'hydraulique agricole, permettront d'assainir et de fertiliser d'immenses régions ; une amélioration définitive des établissements scolaires, des hôpitaux, des bâtiments administratifs va être réalisée. Grâce à ces travaux, Madagascar se trouvera outillée comme les plus grandes colonies.

Déjà, les résultats acquis depuis trente-cinq ans que nous occupons l'Ile sont imposants. Madagascar, qui recevait de l'extérieur, il y a vingt ans encore, le riz nécessaire à son alimentation, en expédie maintenant plusieurs milliers de tonnes chaque année (7.000 tonnes en 1929) ; elle exporte en grandes quantités le manioc, la fécule, le tapioca (35.000 tonnes au total), la vanille (1.100 tonnes), le sucre (5.000 tonnes), le cacao (174 tonnes) et les essences (19 tonnes) ; elle extrait de son sol le mica et le graphite (16.000 tonnes) indispensables à l'industrie électrique. Demain, elle exploitera dans les régions du Sud-Ouest le charbon qu'elle était jusqu'alors obligée d'acheter à grands frais. En dépit de la crise mondiale qui s'est fait sentir avec une acuité particulière dans un pays producteur de matières premières, le chiffre de ses importations s'est maintenu, en 1929, à 807 millions de francs ; celui de ses exportations à 439 millions, et son budget qui s'élève à 385 millions lui a laissé un excédent substantiel.

Madagascar peut donc envisager l'avenir avec confiance.

Yves LANO.

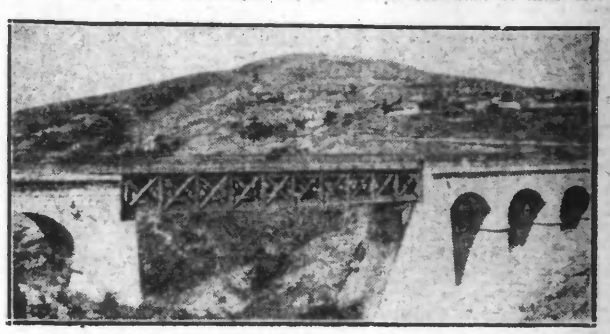

LE CHEMIN DE FER DE MADAGASCAR. PONT AUX ENVIRONS DE MANJAKANDRIANA

LES MODIFICATIONS AUX ASSURANCES SOCIALES

LE PAIEMENT PAR CHEQUE OU EN ESPECES

Dans notre numéro du 11 décembre, nous avons publié les grandes lignes des nouvelles modifications apportées à la loi des Assurances sociales à parir du 1er janvier 1932. Ci-dessous nous donnons le mode d'application pour les employeurs qui désirent s'acquitter des contributions obligatoires en effectuant le paiement, soit au moyen d'un chèque barré, soit en espèces.

Article 1er. — L'employeur qui utilise le mode de libération prévu par le décret du 27 août 1931 (paiement par chèque ou espèces) remet à chaque salarié assuré, à la fin de la période de validité du feuillet trimestriel ou de la carte annuelle de cotisations, les récépissés atteuant à ces feuillets et cartes après y avoir porté les mentions suivantes : 1. Le nom et le numéro matricule de l'assuré ; 2. La période de validité du feuillet ou de la carte ; Le numero d'ordre du compte spécial qui a été ouvert à l'employeur par le service des assurances sociales ; 4 Le montant des contributions correspondant à la période de validité du feuillet ou de la carte ; 5. La date de la delivrance du récépissé. Le récépissé est revêtu de la signature de l'employeur ou de son préposé

Article 2. — L'employeur qui utilise le mode de libération ci-dessus prévu doit remettre la carte annuelle de cotisations, multiple de ses feuillets, aux salariés qui quittent leur emploi avant la fin de la période de validité de ces cartes et feuillets.

Préalablement à cette remise, l'employeur établit au moyen des formules qui lui sont délivrées par le service départemental des assurances sociales, un duplicata de ladite carte et desdits feuillets. Les duplicata sur lesquels l'employeur porte d'une façon apparente la mention « carte his » ou « feuillet his » sont conservés par lui jusqu'à expiration de leur période respective de validité pour être transmis à ce moment au service départemental par bordereau dans les conditions prévues à l'article 2 du décret du 27 août susvisé

L'employeur remet aux salariés susvisés, en même temps que leurs cartes et feuillets, la récépissé attenant aux duplicata de ces cartes et feuillets établis par lui, après y avoir porté les mentions prévues à l'article premier du présent arrêté.

Article 3. — Les dispositions du présent arrêté auront effet à partir du ter janv. 1932

AUX TRAVAILLEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS SE RENDANT AU MAROC

On rappelle que tout travailleur immigrant en zone française du Maroc pour y exercer une profession doit être muni, outre les pièces prescrites par les règlements sanitaires et de police d'un contrat de travail **préalablement visé par le Service du Travail à Rabat**

Ce contrat doit être présenté aux services de police du lieu de débarquement ou d'entrée par voie de terre

COURRIER POUR LES ANTILLES ET L'AMÉRIQUE CENTRALE

Le départ du paquebot-poste « Pérou », qui devait avoir lieu de Saint-Nazaire pour les Antilles et l'Amérique Centrale le 17 décembre est supprimé.

Le courrier pour les Antilles et la Guyanne française sera confié au cargo « Arizona » de la C.G.T. partant du Havre le 15 décembre

Les dépêches postales pour les autres pays seront dirigées sur Boulogne-sur-Mer pour y être remises au paquebot « Costa Rica » de la Malle royale hollandaise qui partira le 19 décembre.

Pendant la mauvaise saison
EAU des CARMES
BOYER
En grog ou dans une infusion

AVIS DE CONCOURS

Un concours sur titres est ouvert pour l'emploi de secrétaire général, de l'Office départemental des Pupilles de la Nation dans le département du Haut-Rhin. Peuvent seuls se faire inscrire pour participer au concours les Français des deux sexes âgés de 25 ans au moins. Les candidats doivent se faire inscrire à la Préfecture du Haut-Rhin avant le 25 décembre 1931.

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE DE FRANCE du 15 décembre 1931 publie notamment : **Le lac qui rêve**, de Sinclair Lewis. — **La sœur de Mme de Mentespan**, de Monzédès. — **Où est l'amour ?** de Tardy. — **L'Arrestation du Maréchal Ney en 1815**, de Louis Fargeas. — **Une littérature inconnue : la littérature canadienne française**, de Roquebrune. — **Auteur de Yorktown**, du Général d'Ollona. — **La balance commerciale de la France**, de Février. — **La rentrée parlementaire et le Gouvernement**, de R Recouly — **La vie courante**, de A Hermant — **Les commentaires.**

LA REVUE DES DEUX MONDES du 15 décembre 1931 publie : **Madame Clapain** (du 1xième partie), d'Edouard Estaunié de l'Académie française — **Lettres de jeunesse (1780-1792)) Bonaparte**, de M E D'Hauterive. — **Silhouettes Parlementaires, M. Pierre Laval**, de Fridus — **Les cahiers de l'industrie Française : Situation actuelle de l'industrie**, d'Eugène Schneider. — **Poésies**, de Pierre de Noibac, de l'Académie française — **Aux fêtes de Yorktown**, du Duc de Broglie, de l'Institut. — **Visites aux Musées de Province : 1. Avignon**, de Louis Gillet. — **Alexandre impatient de gloire**, de Maurice Bédel. — **Deux expériences socialistes** de Louis de Launay, de l'Institut — **Questions médicales : La maladie du sommeil**, de Pasteur Vallery-Radot. — **Les Livres d'étrennes**, d'André Gavoty. — **Revue Scientifique : Les Astres et la T.S.F.**, de Charles Nordmann — **A travers les théâtres**, de Jacques Deval. — **Chronique de la quinzaine : Histoire politique**, de René Pinon.

Discours prononcés au 1re dîner de la Revue, par M. René Pinon, S. A. R. le Prince de Suède et M. Paul Doumer.

BOURSE DE LILLE DU 16 DECEMBRE 1931

VALEURS	C. préc	C. du J
CHARBONNAGES		
Albi	...	...
» Part	...	...
Aniche	1605	1575
Anzin	1050	1051
Béthune	5350	5270
» 10e	529	520
Blanzy	548	538
Bruay	2225	2210
» 10e	232	225
Carvin	1056	...
Clarence	230	225
Com. Fon. ch	...	...
Courrières	358	358
Crespin	...	...
Dourges	1030	1034
Escarpelle	2825	2820
Frankenholz	271	272
Lens	399	400
Liévin	247	240
» c. 30 ac	7280	7200
Marles 70e	409	495
Nord s/Alais	...	285
Ostricourt	1105	1031
Thivencelles	189	180
Vendin	23 50	27
Vicoigne	570	532
METALLURGIE		
Bl.-Misser.	...	...
Aclér. Franc.	165	...
Ac. Longwy	499	499
Aclér. Nord	217	205
Samb. et M's	1025	1010
Etabl. Arbel	355	356

VALEURS	C. préc	C. du J
Chant. Fr.	100	100
At. C. N. Fr	725	733
Constr. Méc.	270	275
Delat-Frouart	375	377
Den.-Anziu	1030	1031
Escaut Capit.	...	...
Fives-Lille	650	630
A Léonard a.	...	...
» part	...	...
Mar et Hom.	150	155
Nord et Est.	447	435
Mat. Fr-Belg	1075	1026
Jeumont	430	436
» Part.	1035	1026
Tréf. Lens	...	...
Louv. et Recq	810	815
Peugeot	160	160
Sen. Mauh.	1098	1025
PETROLES		
Dabrow. Cap	...	6 50
Fr.-Polon.	43	43
Grabowska.	...	...
» Part.	...	...
Lille-Bonnièr.	340	340
» prior.	811	811
Raf. Pét. Nd.	125	126
Silva Plana	...	...
» Part.	125	125
INDUSTRIES TEXTILES		
Etab. Agache	250	258
Comp. Linier	230	230
Cot. St-Quent	...	...

VALEURS	C. préc	C. du J
Fil. Filet. Fr.	282	285
Le Blan.	...	120
Saint Frères	111	111
Tiberghien	111	111
VALEURS DIVERSES		
Bq. Gén. Nd.	270	269
Créd du Nd	461	459
Sofinest	87	87
Un d. Mines	245	...
Elec L.-R.-T.	242	...
Arté F. et L	549	550
Béthunoise	585	625
Ei et G. Nd.	620	610
Ei Ei N. F.	562	563
Hersin-Coup.	598	597
Billy-Mon. A.	305	397
Billy-Mon. P.	...	...
Cim. Boulon.	...	...
Mat. C. Loian	200	199
Poliet-Chaus.	...	...
Engrais Auby	118	124
Engrais Novo	45	...
Gl Verr spc	2625	2660
Kal. Ste-Th.	1120	1100
Kuhlmann	265	265
Saint-Gobain.	1538	1530
U. Libercourt	...	...
Gl. An anc.	...	...
Asturienne	...	84
Zinc Silésie	105	110
Motte-Cord.	1225	1210
Falc. St.-Am.	1005	1005
Peyrissac	110	...

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921, 536 ; 1923, 535 ; 1926 (janv.-juillet, 545 ; 1926 (mars-sept.), 548 ; 1927 (mars-sept.) 544 ; 1927 (avril-oct.), 578 ; 1928, 543 ; Département du Pas-de-Calais 1926, 549 ; Houhaix 1929, 1006 ; Crédit National 1919, 500 ; 1920, 504 ; 1921, 540 ; 1922 (janv.-juillet), 538 ; 1923 (février-août), 569 ; 1923 (avril-oct., 512 ; Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, 940 ; Artésienne de Force et Lumière 7 %, 510 ; 5 %, 940 ; Electrique du Nord-Ouest 5,50 %, 960 ; Blache Saint-Vaast 1912, 393 ; Duplex (Const. mécaniques) 6 %, 1010 ; Escaut et Meuse 1907, 490 ; Forges et Aciéries du Nord et de l'Est 1908, 425 ; 1920, 880 ; Ramez et Dumez 7 %, 500 ; Agache fils 6 %, 489 ; Bouiry-Droulers 7 %, 460 ; Cotonnière de Saint-Quentin 474 ; Filatures et Tissages de France 8,50 %, 514 ; 7 %, 504 ; Industrielle Lainière 7 %, 425 ; Industries Textiles des Régions Sinistrées 5 %, 497 ; Baignol et Farjon 1928, 390 ; Brasseries Joseph Vandame 7 %, 502 ; Eglises dévastées (Group. de Reconst.), 1928 6 %, 1000 ; Immobilière de l'Artois 6,50 %, 733 ; Industrielle et Agricole de la Somme 6,50 %, 345 ; Malteries Franco-Belges 5 %, 975 ; 6 %, 901 ; Tuileries de Leforest 6,50 %, 920 ; Tuileries du Nord et du Pas-de-Calais, 969 ; Houillères du Nord et du Pas-de-Calais 1913 1921, 513 ; Aniche 1906, 424 ; Courrières 1910, 412 ; 1925, 550 ; Crespin-Nord (tre hypoth.), 685 ; Ferfay 1910, 397 ; Liévin 1926, 468 ; Nord d'Alais 1908, 501 ; Ostricourt 1897, 410.

BOURSE DE PARIS DU 16 DECEMBRE 1931

VALEURS	C. préc.	C. du J
PARQUET COMPTANT		
3 % perp.	79 80	79 30
3 % amort.	84 50	84 50
3 1/2 % am.	...	...
5 % 15-16	98 25	99 40
4 % 1917	93 65	95
4 % 1918	93 30	95 05
5 % 1920	121 50	123
5 % 1920	100 80	101 65
4 % 1925	99 10	99 10
6 % 1927	105 15	105 97
5 % 1928	98 50	99 50
C. aut. 4 1/2	383	389
Ch. F. Et. 4%	428	430
— 5%	465	465
Bons du Tr.	...	...
5 % 1924	737 50	738 50
7 % 1926	550	550
7 % 1927	558	558
Crédit Nat.		
5 % 1919	598	598
5 % 1920	508	512
6 % 1921	514	516
Février 1922	523	523
Juillet 1922	541	542
Janvier 1923	520	524
Juin 1923	517	521
Janvier 1924	532	548
Dép N 6% 21	531	524
Ch. F. Nord	1460	1485
— Est	770	780
— Lyon	1105	1101
— Midi	928	919
— Orléans	1012	1011
Métropolitain	1185	1160
En El. N Fr	...	555
Thom Houst.	300	305
Nord-Est	440	453
Tréfil. Havre	4.2	390
Courrières	364	360
Lens	400	400
Boléo	70	70
Kuhlmann	261	265
Russe consol.	3 80	4 10

VALEURS	C. préc	C. du J
Turc unifié	17 60	17 90
Royal Deutch	11600	11400
El. Lille-R.-T	238	240
El. G. du Nd.	630	625
Elect. Paris.	661	656
Cot St-Quent	...	...
Ind. Linière.	225	218
Le Blan et Cie	...	...
Saint-Frères.	215	...
A. de France	...	...
Ac. Longwy	...	500
Aa. du Nord.	...	218
A. Samb.-Mse	1010	1020
Arbel	380	382
Chan France	...	...
Cons. Nd. Fr.	...	755
Constr. Méc.	...	270
Fives-Lille	935	940
Jeumont act.	422	425
F B M. C. F.	1020	982
Den.-Anzin	1010	1160
Louvroil	...	805
Sen.-Maub.	1050	1030
Béthune act.	5390	5250
— (10e)	530	525
Aniche	1610	1589
Anzin	1065	1067
Blanzy	544	525
Carvin	1075	1060
Dourges	1045	1030
Maries	490	580
Ostricourt	1070	1050
Vicoigne	568	...
Lille Bonn. o.	630	625
— o.	340	341
Kali Ste-T.10e	1125	1120
Saint-Gobain.	1600	1675
Verr Aniche.	...	...
Cim Franç.	3270	3150
Cim. Boulon.	305	300
Cl. O. Ste-B.	3305	3300
Poliet Cha. a.	1150	1150
Pougeot	151	152
Mars d. créd.	640	634
Zincs Silésia	63 50	63 50

VALEURS	C. préc	C. du J.
BANQUE COMPTANT		
Aihi	380	392
Bruay	2210	2210
— (10e)	232	33
Clarence	225	240
Ekatérine	...	...
Liévin	7300	7125
La Lucette	...	...
Astur Mines	55	...
Vieill. Mont.	1065	1070
Tubize	...	...
Astra Rom.	200	46 25
PARQUET TERME		
Banq. de Fr.	1109	1200
Crédit Lyon.	1405	1525
Banq. Paris.	1076	1081
Un. Paris.	301	311
C. Nat d'Esc.	1005	1000
Pennaroya	183	200
Gafsa	301	288
Citroën	485	495
Say	1649	1630
Wag.-Lits	97 50	98 50
Rio-Tinto	1062	1147
BANQUE TERME		
Caoutchouc	47 50	46 75
Chartered	71 50	71 75
Concordia	30	30
Goldfields	64 25	65
Huil de Pét.	151	151
Jagersfont.	65	67 50
Liévin	242	245
Mexic Eagle.	25 75	26 75
Sud Transp